La Foire suisse d'échantillons de Bâle : le brillant succès de cette manifestation en 1934

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **14 (1934)**

Heft 5

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DEUXIÈME PARTIE — **DOCUMENTATION GÉNÉRALE**

La Foire Suisse d'Échantillons de Bâle

Le brillant succès de cette manifestation en 1934

La 18e Foire Suisse d'Echantillons de Bâle, qui s'est tenue du 7 au 17 avril, a remporté un gros succès économique. Le *succès*, peut-on dire, de la *confiance*, confiance qui s'est manifestée déjà dans la présence d'industries qui ne figuraient pas d'habitude à la Foire, dans la construction d'une nouvelle halle, dans l'*augmentation de l'effectif des exposants*. Ces derniers étaient au nombre de 1.223 contre 1.157 l'année dernière. La confiance s'est affirmée ensuite dans une *affluence* plus considérable *de visiteurs*. Il a été retiré : cartes d'acheteurs pour deux et trois entrées, au total : 110.714 (90.297 l'année dernière); cartes valables pour une seule entrée aux jours de visite publique : 37.403 (30.621 l'année dernière). Il y a donc augmentation de 27.199 cartes en ce qui concerne l'affluence des *visiteurs du pays*. 118 trains spéciaux ont été mis en circulation pour répondre aux exigences du trafic. D'après un dénombrement effectué par les services d'Etat, quelque 20.000 *autos étrangères* au canton ont circulé à Bâle pendant la Foire. Les *visiteurs venus de l'étranger* furent également beaucoup plus nombreux. 1.494 d'entre eux, appartenant à 35 Etats différents et domiciliés en dehors d'un rayon de 50 km. de Bâle, se sont annoncés au bureau du service des étrangers. La Foire de l'année dernière avait reçu la visite de 1.161 étrangers venus de 30 pays. En tête de liste se placent cette année-ci les pays suivants — les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année dernière : Allemagne 544 (515), France 420 (276), les 1.000 participants à la Journée alsacienne n'étant pas considérés dans ces chiffres, viennent ensuite : Autriche 114 (113), Italie 107 (66), Tchécoslovaquie 33 (23), Hongrie 34 (38), Hollande 25 (13), Angleterre 23 (14), Belgique 23 (9), Suède 32 (26).

Donc même à une période où les relations économiques mondiales sont rendues extrêmement difficiles, la Foire continue à jouer son rôle de trait d'union entre nations. Le fructueux résultat économique de la Foire peut être considéré, en troisième lieu, par rapport à la situation générale, comme la victoire de la confiance. *Les espoirs commerciaux mis en la Foire ont été en grande partie réalisés et, chose surprenante, dans bien des cas, largement dépassés.* La portée publicitaire de la Foire a été également sanctionnée partout où, pour une raison ou pour une autre, un résultat commercial direct ne pouvait être escompté. On a fort bien travaillé dans tous les 21 groupes réguliers d'industries. Le résultat a également été excellent pour les nouvelles sections industrielles, et en particulier pour l'Exposition de l'Aluminium et la Foire de Machines-Outils. Un signe distinctif de la Foire Suisse de cette année a été l'expansion prise par les divisions techniques. On ne saurait contester que la Foire de Bâle assied chaque année plus solidement les positions qu'elle s'est acquises dans les différentes branches de l'activité. Il convient à ce propos de relever que 50 organisations économiques ont tenu leurs assises à Bâle pendant la Foire. Un succès aussi complet que celui obtenu par la Foire Suisse de cette année est, dans les conditions actuelles, un présage de bon augure. Ce succès contribuera dans une très large mesure à procurer du travail à la main-d'œuvre nationale.

COMPTE RENDU

DE LA CONFÉRENCE DE M. FERDINAND DOBLER,

Président de la Chambre de Commerce Suisse en France

A l'occasion de la récente Foire Suisse d'Echantillons à Bâle, M. Ferdinand Dobler, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, a fait une conférence — le 12 avril dernier — sur « *la situation actuelle des relations commerciales franco-suisses* ».

Au lendemain de la signature de la nouvelle convention de commerce conclue par la France et la Suisse le 29 mars 1934, cet exposé du nouveau statut des échanges franco-suisses était particulièrement intéressant pour les industriels et commerçants suisses présents à cette conférence.

Après avoir rappelé dans quelles conditions fut dénoncée la précédente convention et avoir fait l'historique des négociations qui, en dépit de l'antagonisme des revendications suisses et françaises, purent aboutir à une conciliation de ces points de vue divergents, le conférencier a indiqué les principales dispositions du nouvel accord dont nous avons publié une analyse dans le dernier numéro de notre revue.

Tout en se félicitant de voir les relations économiques entre la France et la Suisse entrer dans une ère nouvelle de stabilité, bien relative toutefois, puisque la convention du 29 mars 1934 n'a été conclue que pour *six* mois, M. Dobler a